

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 097-2025**
**SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2025**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 17

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Échillais, sous la présidence de M. Claude MAUGAN, Maire, dûment convoqués le huit décembre deux mille vingt-cinq.

**Présents :** MAUGAN Claude, COUDERT Éric, GUEVEL Stéphanie, PAYET Patrice, CUVILLIER Armelle, HEURTEBISE Serge, BICHON Angélique, MORIN Delphine, MOREAU Karine, CLAUSE Patrick, LÉBOUC Patricia, BERBUDEAU Éric, SEUGNET Leila, TRÉVIEN Sonia, GIRARD Jean-Pierre, VEILLON Dominique, ROUSSEAU Etienne.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Pouvoirs :** M. URBANI Sébastien a donné procuration à Mme MOREAU Karine,  
Mme PRUGNIÈRES Anne-Cécile a donné procuration à M. MAUGAN Claude,  
M. DAUTRICOURT Arnaud a donné procuration à Mme GUEVEL Stéphanie,  
Mme DUMAS FERNANDES Jacqueline a donné procuration à Mme CUVILLIER Armelle,  
Mme MANCA Isabelle a donné procuration à M. GIRARD Jean-Pierre.

**Absents excusés :** Bertrand Dupont, Sébastien Violleau, Séverine Robin, Bruno Bocard.

**Absent :** Magalie Le Goff.

**OBJET : APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE MULTI ACTIVITES ET PLATEAU ACTIF :**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Il est rappelé à l'assemblée délibérante que la nouvelle salle multi activités et le plateau actif vont être mis à la disposition des associations sportives de la commune prochainement.

Par conséquent, il est nécessaire d'établir les modalités d'utilisation de ces équipements.

Un règlement intérieur, joint en annexe, a été rédigé dans ce sens.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :**

- D'approuver le règlement intérieur de la salle multi activités et du plateau actif, tel qu'annexé à la présente délibération,
- Dit que ce présent règlement sera affiché dans le hall d'accueil de la salle et l'ensemble des associations sportives en seront averties.

**Pour : 22**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Fait et délibéré en séance,

Le 17/12/2025

Le Maire, Claude MAUGAN



La secrétaire de séance,

Mme Stéphanie GUEVEL